
LES ZONES FRANCHES AU VIETNAM

Copyright : Eléments préparés par le Service Economique de Hanoi. Droits de reproduction réservés. Adresser les demandes à mai.lethitu@dgtresor.gouv.fr.

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Depuis le début des années 1990, sous l'impulsion du Doi Moi et de l'ouverture du Vietnam, le pays a développé des zones franches qui offrent aux investisseurs des infrastructures modernes, des ressources humaines abondantes, un réseau de distribution et de logistique amélioré, un contexte administratif simplifié et un système fiscal avantageux. On distingue **deux types de zones franches qui regroupent chacune des sous-catégories : i) les parcs industriels** (zones franches d'export, zones éco-industrielles, zones high-tech, zones industrielles auxiliaires), **ii) les zones économiques** (côtières ou frontalières). La définition de ces zones a été actée dans la Loi d'Investissement vietnamienne et leur gestion revient au Ministère du Plan et de l'Investissement (MPI) qui dispose d'un département dédié, le Economic Zones Management Department. **On recense aujourd'hui plus de 300 parcs industriels répartis sur tout le territoire et une quarantaine de zones économiques**, avec une forte concentration autour des grandes villes du pays (Hanoi, Ho Chi Minh-Ville, Haiphong, Danang). Alors que le gouvernement tente de réorienter les IDE vers des activités à plus haute valeur ajoutée et vise une montée en gamme de l'économie, il sera intéressant de suivre l'évolution de ces zones franches, encore essentiellement tournées vers des activités manufacturières à faible valeur ajoutée.

1) Définitions et cadre légal

a. Les régions économiques

Parmi les régions vietnamiennes, trois sont classées comme régions économiques (« key economic zones ») par le MPI :

- La région du Nord du Vietnam (North Key Economic Zone – NKEZ) qui englobe 25 provinces (dont Hanoi, Hai Phong, Bac Ninh, Hai Duong, Hung Yen, Vinh Phuc et Quang Ninh).
- La région du Centre du Vietnam (Central Key Economic Zone – CKEZ) qui englobe 5 provinces dont la plus importante est Da Nang (Thua Thien Hue, Quang Nam, Quang Ngai et Binh Danh). Cette région est moins développée que celles du Nord et du Sud mais connaît depuis peu une croissance rapide. Historiquement, cette région s'est développée autour de l'économie maritime mais depuis quelques années, on observe une croissance importante des secteurs gazier et minier, de la logistique et des industries high-tech.
- La région du Sud du Vietnam (Southern Key Economic Zone – SKEZ) qui englobe 8 provinces (dont Ho Chi Minh-Ville, Binh Duong, Dong Nai, Long An, Ba Ria-Vung Tau, Binh Phuoc). Cette région est la plus active du pays.

Les secteurs du textile-habillement sont concentrés dans le Nord et le Sud du Vietnam tandis que la production de chaussures est davantage rassemblée dans le Sud. Le Nord du Vietnam est privilégié pour les usines utilisant des biens importés de Chine (annexe 1).

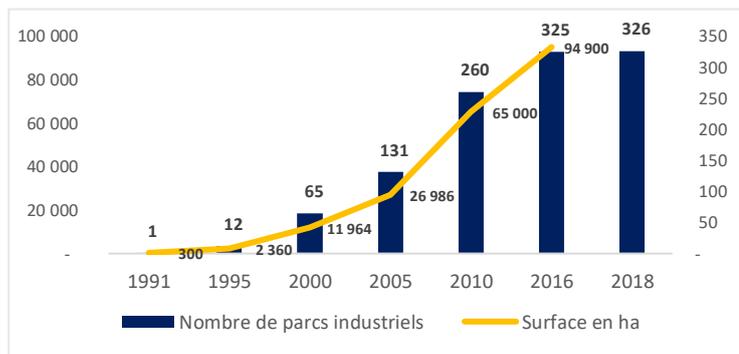
A la différence des zones franches, ces trois régions économiques ne présentent pas d'avantages fiscaux ou autres bénéfiques pour les entreprises qui s'y installent. Elles ont été créées par le gouvernement afin d'optimiser les liaisons et de coordonner les grands projets d'infrastructures dans ces régions économiquement dynamiques.

b. Les zones franches : parcs industriels et zones économiques

Les parcs industriels et les zones économiques ont été mis en place afin d'attirer des investissements et de créer des hubs de production de grande échelle, en proposant des réseaux de distribution efficaces, des services ciblés, des infrastructures adéquates et de la main d'œuvre abondante. Ces zones ont également été créées pour accueillir des sites de production dont les espaces sont limités par les plans d'urbanisme. La définition de ces zones a été actée dans la Loi d'Investissement vietnamienne (Investment Law) de 2005 puis 2014. Le dernier décret d'application date du 22 mai 2018 (décret No.82/2108/ND-CP) et est entré en vigueur en juillet 2018. Il pose les définitions suivantes :

Parcs industriels (annexe 2) : zones délimitées par des frontières artificielles et qui hébergent des activités de production de biens industriels ainsi que les services associés (transport, logistique, stockage). A fin 2018, on compte 326 parcs industriels dont 249 en service avec un taux d'occupation de 73%¹. Ces parcs industriels sont établis par le master plan national relatif aux parcs industriels et aux zones économiques publié par le Premier ministre vietnamien. Ils se répartissent en cinq catégories :

- Les parcs industriels sans caractéristique particulière qui regroupent des activités de production industrielle.
- Les zones franches d'export (*export processing zones*) : il s'agit de parcs industriels spécialisés dans la production de biens industriels destinés à l'exportation. Il y a actuellement 4 zones franches d'export au Vietnam, 3 à Ho Chi Minh-Ville (Tan Thuan, Linh Trung I et Linh Trung II). La 4^{ème} se trouve dans la province de Tay Ninh (Linh Trung III). Toutes les entreprises exportatrices ne sont pas forcément situées dans ces zones. Il existe d'ailleurs un statut spécifique pour les entreprises exportatrices offrant globalement les mêmes avantages que les zones franches d'export (c'est le cas pour Samsung par exemple).
- Les zones franches réservées aux industries connexes (*auxiliary industrial area*) : il s'agit de parcs industriels spécialisés dans les industries et la production de biens connexes.
- Les zones eco-industrielles (*eco-industrial park*) : il s'agit de parcs industriels hébergeant des activités industrielles plus respectueuses de l'environnement avec une utilisation plus efficiente des ressources naturelles.
- Les zones high-tech sont réglementées par le décret No. 99/2003/ND-CP datant du 18 août 2003 mais sont communément identifiées comme une catégorie de parcs industriels. Ces zones ont été conçues pour favoriser les synergies entre les entreprises du secteur high-tech et regroupent des activités de R&D, formation en IT, production et commerce de biens high-tech. Il y a aujourd'hui trois zones High-Tech au Vietnam : Hoa Lac HTZ à Hanoi, Danang HTZ à Danang et Saigon HTZ à Ho Chi Minh-Ville.



Source : MPI

Les zones économiques : zones établies à partir d'une situation géographique particulière et stratégique dans le but d'attirer des investissements, de promouvoir le développement socio-économique ou de maintenir la sécurité nationale. Ces zones sont souvent établies près d'infrastructures portuaires ou routières importantes et accueillent des projets d'envergure. Elles peuvent abriter d'autres zones telles que des zones non-tarifaires, des zones franches d'export, des parcs industriels, des zones touristiques, des zones urbaines et résidentielles, des zones administratives.

Les zones économiques se déclinent en deux catégories :

¹ Source : Dezan Shira & Associates [Vietnam's Industrial Zones – How to pick a Location for your business](#)

- Les zones économiques côtières (annexe 3) : on compte aujourd'hui 18 zones économiques dites côtières, situées sur le littoral vietnamien et bénéficiant d'infrastructures portuaires conséquentes. En 2015, le gouvernement a rendu 8 de ces zones prioritaires, pouvant profiter d'un financement public plus élevé.

- Les zones économiques frontalières : on compte aujourd'hui 27 zones économiques dites frontalières, situées proches d'une frontière.

⇒ Il est à noter que les parcs industriels sont gérés par des opérateurs, ce qui implique que les entreprises qui y sont installées payent leur loyer et autres charges auprès de ces opérateurs. Ce n'est pas le cas pour les zones économiques qui sont régies directement par le gouvernement via les provinces : les entreprises présentes rendent des comptes et payent des charges directement auprès des autorités. Dans les deux cas, ces zones franches sont des moteurs de développement pour les provinces qui se livrent une certaine concurrence pour attirer les capitaux sur leur territoire.

c. Les zones économiques spéciales

Début 2018, le gouvernement prévoyait d'ouvrir trois **zones économiques spéciales (ZES)**, dans le district de Van Don (au nord de la province Quang Ninh), Bac Van Phong (dans la province de Khanh Hoa) et à Phu Quoc. Ces zones devaient bénéficier d'avantages encore plus conséquents que ceux offerts par les parcs industriels ou les zones économiques tels que l'autorisation de droits d'usage des terrains pendant 99 ans (et non 50 ans), une régulation plus souple sur les casinos et autres exemptions fiscales. En septembre 2018, des manifestations importantes ont eu lieu contre ce projet de ZES, déclenchées en partie par un sentiment anti-chinois et la crainte que ces ZES puissent attirer de nouveaux capitaux chinois dans le pays.

2) Avantages et incitations fiscales associés aux zones franches

En ce qui concerne les incitations fiscales et autres avantages, il n'y a pas de différenciation faite entre investisseurs étrangers et domestiques.

a. Impôt sur les sociétés

Les entreprises qui investissent dans les parcs industriels ou les zones économiques bénéficient de réduction d'impôt sur les sociétés en fonction de divers critères. Elles peuvent avoir une réduction du taux d'impôt sur les sociétés (en général 10% au lieu de 20%) si elles investissent dans des secteurs particuliers comme l'environnement, la santé, l'éducation, les nouvelles technologies. La taille du projet peut également donner lieu à des avantages supplémentaires (grands projets d'infrastructures ou investissements massifs en R&D par exemple). De plus, certaines régions économiques identifiées comme défavorisées ou *extrêmement* défavorisées peuvent donner droit à des avantages fiscaux additionnels en matière d'impôt sur les sociétés.

Voici les cas les plus courants développés par le gouvernement² :

- Pour les entreprises des secteurs de **la santé, de l'éducation, de la formation, de la culture, du sport et de l'environnement** : impôt sur les sociétés à 10% au lieu de 20%, exemption d'impôts pendant 4 ans et réduction d'impôt de 50% pendant 9 ans dans les zones défavorisées et *extrêmement* défavorisées et pendant 5 ans sinon.

² Guide de référence publié par le MPI : Guide Book – Investing into IPs and EZs of Vietnam

- Pour les entreprises investissant dans des **logements sociaux** : impôt sur les sociétés à 10% au lieu de 20%, exemption d'impôts pendant 4 ans et réduction d'impôt de 50% pendant 9 ans dans les zones défavorisées et *extrêmement* défavorisées et pendant 5 ans sinon.
- Pour les entreprises des secteurs de **l'environnement, du traitement des déchets, du recyclage** : impôts sur les sociétés de 10% au lieu de 20% pendant 15 ans, exemption d'impôts pendant 4 ans et réduction de 50% pendant 9 ans. Pour **les projets de grande envergure**, le taux d'impôt sur les sociétés est réduit à 10% au lieu de 20% pendant 30 ans et il y a une exemption d'impôt de 4 ans (mais pas de réduction de 50% pendant 9 ans).
- Pour les entreprises investissant dans **la recherche appliquée et la haute technologie** : impôt sur les sociétés de 10% au lieu de 20% pendant 15 ans, exemption d'impôts pendant 4 ans et réduction de 50% pendant 9 ans. Pour **les projets de grande envergure**, le taux d'impôt sur les sociétés est réduit à 10% au lieu de 20% pendant 30 ans et il y a une exemption d'impôt de 4 ans (mais pas de réduction de 50% pendant 9 ans).
- Pour les entreprises investissant dans **les centrales électriques, les stations de traitement d'eau, les systèmes de drainage, les énergies renouvelables** : taux d'impôt sur les sociétés fixé par le Premier ministre et réduction de 50% pendant 9 ans.
- Pour **les industries support des hautes technologies** avec des produits vendus à l'échelle mondiale, employant plus de 6,000 personnes : impôt sur les sociétés de 10% au lieu de 20%, exemption d'impôts pendant 4 ans et réduction de 50% pendant 9 ans.
- Pour **les régions extrêmement défavorisées sur le plan socio-économique** ainsi que pour **les zones établies directement sur décision du Premier ministre** : impôt sur les sociétés à 10% au lieu de 20% pendant 5 ans, exemption d'impôts pendant 4 ans et réduction de 50% pendant 9 ans.
- **Dans les parcs industriels en général** (sauf ceux situés dans des zones économiques favorisées) : exemption d'impôt pendant deux ans (une fois le seuil de rentabilité atteint) et réduction d'impôts de 50% pendant 4 ans.

b. Taxes foncières

- Exemption de taxes foncières pendant les trois premières années de vie du projet, peu importe le projet d'investissement, le secteur d'activité et la localisation.
Après les trois premières années :
- Pour des **secteurs identifiés comme prioritaires**, faisant l'objet d'investissement dans des **régions extrêmement défavorisées**, pour **les terrains destinés à loger les ouvriers** et pour les terrains hébergeant des **activités de recherche et scientifiques** (laboratoires etc.) : exemption de taxes foncières pendant la durée de vie complète du projet.
- Pour des secteurs identifiés comme prioritaires faisant l'objet d'investissement dans des **régions défavorisées** : exemption de taxes foncières pendant 15 ans.
- Pour des secteurs non-prioritaires : entre 7 ans et 11 ans d'exemption de taxes foncières.

c. Autres impôts

Droits de douanes :

- Pour **les matières premières ou les matériaux qui ne peuvent pas être produits au Vietnam** et qui sont importés pour être ensuite utilisés pour la production i) dans les secteurs prioritaires et dans ii) les zones *extrêmement* défavorisées : suppression des droits de douane pendant 5 ans.
- Pour **les biens** importés utilisés ensuite pour la production dans i) les secteurs prioritaires et dans ii) les zones extrêmement défavorisées : exemption des droits de douane pendant la durée de vie du projet.
- Exemption de droits de douanes pour **les matières importées dans les zones franches d'export**.

TVA :

- Biens et services exportés dans les zones non-tarifaires : TVA à 0%.

Impôt sur le revenu :

- 50% de réduction d'impôts sur les revenus (contrat local ou étranger).

3) Quel bilan et quels développements futurs ?

Ces zones franches font partie de la stratégie du gouvernement en matière d'attraction des investissements domestiques et internationaux et continuent de se développer. Alors qu'elles ont été initialement orientées vers des activités manufacturières peu créatrices de valeur et destinées à la réexportation, le gouvernement tente progressivement de transformer ces parcs en hubs technologiques et encourage les activités plus haut de gamme et respectueuses de l'environnement.

Selon les chiffres du MPI³, en 2016, les parcs industriels et zones économiques représentaient 53% des exportations (en valeur) du Vietnam, contribuaient à hauteur de 5,3 Mds USD au budget de l'Etat (contre 35 M en 1995), et employaient environ 3 millions de personnes (contre 50 000 en 1995). Les chiffres officiels pour 2018 ne sont pas encore publiés mais les estimations tournent autour des mêmes ordres de grandeur.

Selon certaines publications, les parcs industriels et zones économiques auraient attiré depuis leur création 7,500 projets vietnamiens pour un total de 41,75 Mds USD et 8,000 projets IDE pour un montant de 145 Mds USD⁴. Selon le MPI, ces zones franches reçoivent environ 70% des IDE du pays. Les premiers investisseurs dans ces zones sont, par ordre d'importance, la Corée du Sud (Samsung, LG), le Japon (Idemitsu Kosan, NSRP, Q8, Mitsui Chemicals) et Taïwan.

Si ces zones franches ont indéniablement permis le développement industriel du Vietnam, la montée en gamme de l'économie vietnamienne souhaitée par le gouvernement pose forcément la question de l'avenir de ces hubs de production. A l'occasion des débats suscités par la création de nouvelles zones économiques spéciales tournées vers de nouveaux secteurs comme le tourisme par exemple, plusieurs experts ont questionné l'utilité de ces nouvelles zones et la nécessité d'en contrôler le nombre pour éviter la multiplication de zones « dérégulées » et les risques de concurrence déloyale pour les entreprises qui n'en feraient pas partie. Selon le MPI, la priorité est donc d'abord d'optimiser les parcs industriels et les zones économiques existants plutôt que d'en créer de nouveaux, et ce, en améliorant les infrastructures et en augmentant la connectivité des zones entre elles.

³ Chiffres de 2016 publiés par le MPI dans Guide Book – Investing into IPs and EZs of Vietnam

⁴ Source : Dezan Shira & Associates [Vietnam's Industrial Zones – How to pick a Location for your business](#)

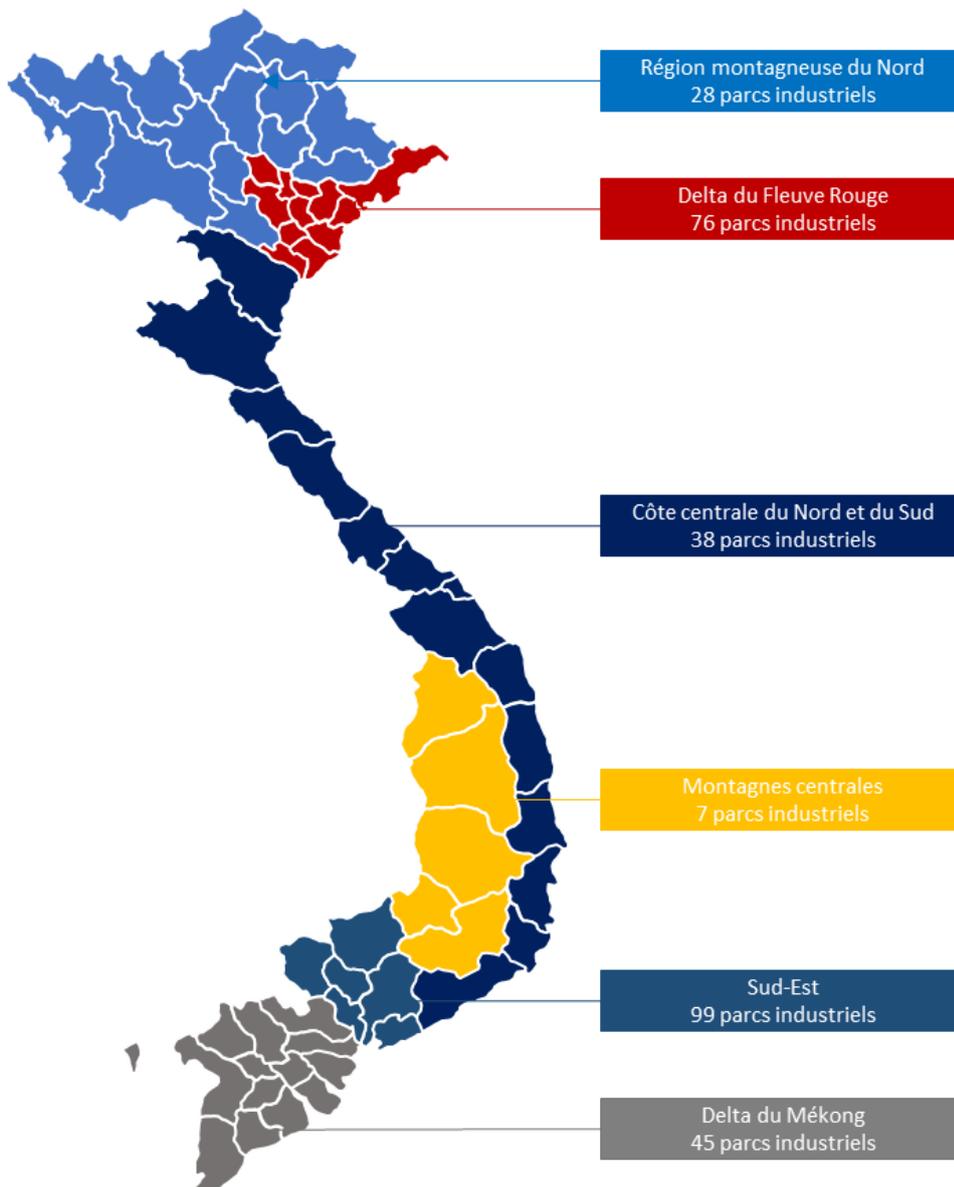
ANNEXES

1. Régions économiques (key economic zones)

	Northern Key Economic Zone	Central Key Economic Zone	Southern Key Economic Zone
Total land area	18,900 ha	17,600 ha	44,700 ha
Occupancy Rate	82%	52%	77%
Main sectors	Computer, Electronic, 25% Machinery, Equipment 15% Fabricated and metal products 12% Rubber and Plastic products 7% Chemicals and chemical products 6% Others 35%	Food processing 16% Fabricated metal products 13% Other non-metallic mineral products 11% Paper and forest products 10% Rubber and plastic products 7% Others 43%	Machinery, Equipment 15% Textile and apparel 11% Fabricated metal products 9% Rubber and plastic products 9% Chemicals and chemical products 8% Food processing 7% Others 41%

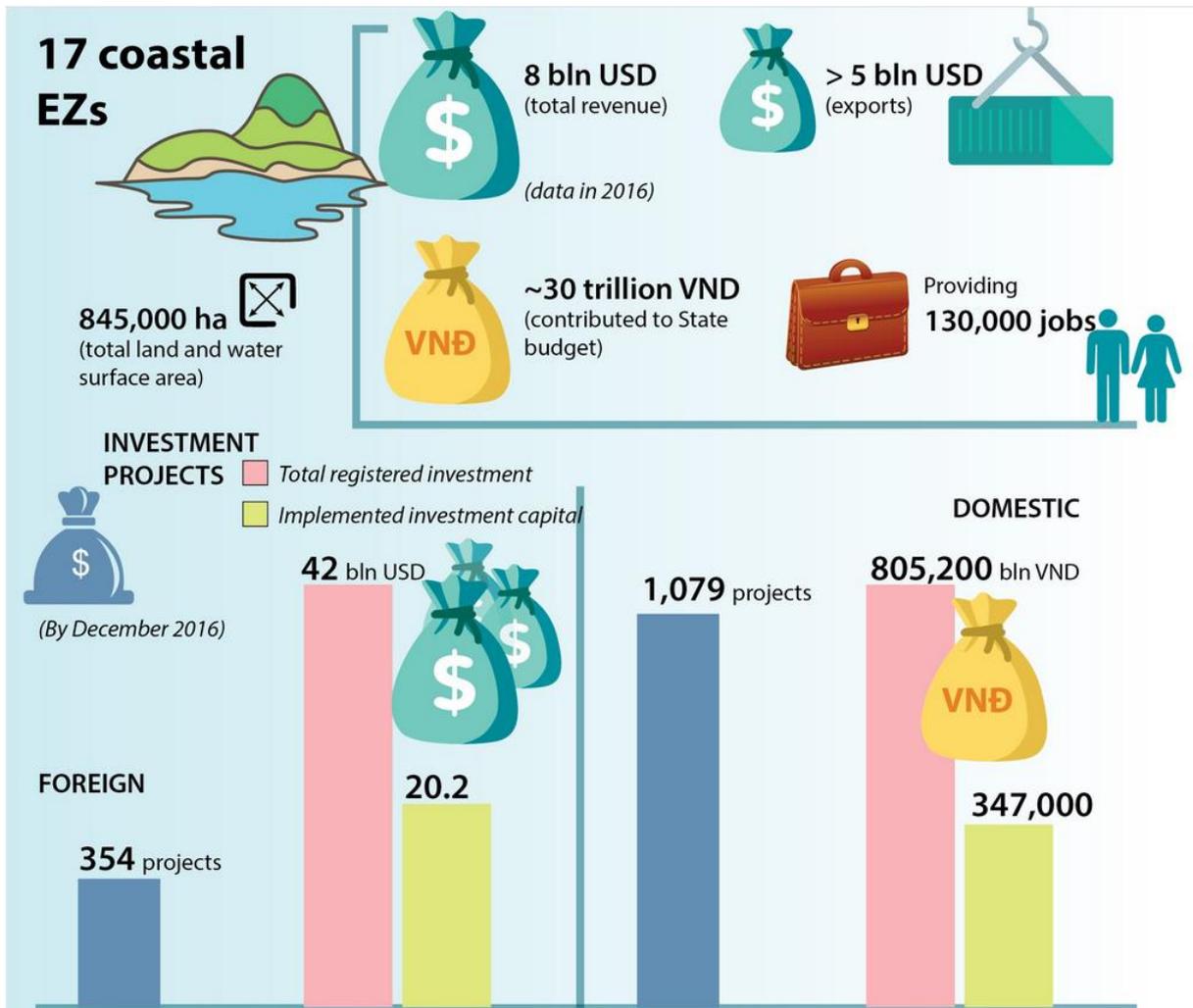
Source : Dezan Shira & Associates Vietnam's Industrial Zones – How to pick a Location for your business

2. Carte des parcs industriels au Vietnam



Source : MPI

3. Infographie sur les zones économiques côtières



Source: Ministry of Planning and Investment, VNA



Infographie datant du 10 mai 2018, Vietnam Investment Review Prospects of coastal economic zones